

ST-GERMIER 79 INFOS

Le bulletin communal des germariennes et germariens



DANS CE NUMÉRO

EDITO

14 JUILLET

DÉPÔT DÉCHETS VERTS

RETOUR SUR LA FÊTE DU PAIN

INCIVILITÉS ...

FÊTE DE L'ÉTANG

TRAVAUX ACCUEIL MAIRIE

FOURNAÏE, JACASSE &
FRICOT

BUDGET 2026

AFFICHETTE :
FÊTE DE L'ÉTANG

Depuis plusieurs mois, je me retrouve en tant que doyen d'âge, chargé de présider toutes les séances d'ouverture où il s'agit de renouveler les instances dirigeantes.



© RÉMI RAPPE

Ce fut tout d'abord le cas du Centre Socio Culturel du Pays Ménigoutais où Philippe COLDEBOEUF fut élu président. Puis le conseil municipal de St-Germier, où je suis entré comme ancien maire, puis doyen d'âge et enfin maire. Ce fut ensuite le tour de la Communauté de communes Parthenay Gâtine qui vit l'élection en tant que Président d'Alexandre MARTIN. Puis celle du Pays de Gâtine pour élire Didier GAILLARD.

J'ai dû renfiler mon costume de doyen et ma cravate pour l'assemblée générale des maires des Deux-Sèvres, ce qui m'obligeait à un discours. J'ai pensé qu'il était bon de rappeler la devise de la République « Liberté, Egalité et Fraternité » (qui est gravée sur tous les frontons de mairies et qui le sera bientôt à St-Germier).

Cette notion de fraternité me semble de plus en plus indispensable et définit très bien le rôle du maire, qui doit être à l'écoute de chacun de ses concitoyens, mais dont l'objectif principal est de tout faire pour favoriser l'harmonie, la bonne entente et le dynamisme de notre petite communauté. L'État s'en est bien rendu compte pendant la crise du Covid où il a compris que la solidarité entre tous devait être coordonnée et animée par les élus locaux, plus que par des services préfectoraux. Et le drame de Fleurance il y a quelques semaines a démontré que la solidarité et la compassion s'exprimaient formidablement dans un cadre animé par les élus locaux.

Pour ma part, j'essaierai de tout faire pour renforcer, avec l'équipe municipale, la fraternité qui doit tous nous animer.

Votre maire, Jean-François LHERMITTE

**SORTIE
CABARET**

Organisée par le comité des fêtes de St-Germier
Le 15 Novembre 2026 au Cabaret L'Ange Bleu (proche BORDEAUX)
Infos et résa : Evelyne 06 09 72 78 85 / Alizée 06 87 18 37 63
comitedesfetes.stgermier@gmail.com

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Pour des raisons que je ne m'explique pas, la commune de St-Germier, comme d'ailleurs les communes environnantes (comme Fomperron ou les Chateliers) ne célèbre pas la fête nationale française.

Il m'a semblé nécessaire de réparer cette anomalie et donc de se joindre à l'immense majorité des communes françaises qui manifestent à cette occasion leur attachement à la République et à ses valeurs. Je remercie El Anrif BACAR, militaire et conseiller municipal, d'avoir bien voulu m'aider dans l'organisation de cette manifestation. JFL

**DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS**

Ce dépôt constitue une anomalie, puisque la logique est de déposer ces déchets verts dans une déchetterie, soit à Ménigoute, soit à Pamproux, qui sont équipées pour recycler ces déchets, soit sous forme de broyat, soit de compost.

Après de nombreuses discussions, le conseil municipal a décidé de rouvrir ce dépôt à tous les habitants de St-Germier, tous les jours et 24 heures sur 24 ; mais avec un minimum de discipline.

Le dépôt des branches n'accueillera que des branches de 15 cm maximum de diamètre. Ce tas est destiné à être transformé en broyat, c'est pourquoi il est indispensable de respecter le diamètre maximum indiqué afin d'assurer le bon fonctionnement du broyeur.

L'autre dépôt n'accueillera que des résidus de pelouse et des feuilles.

Le dépôt de tout autre déchet sera interdit tant sur le site que sur les deux dépôts précités (gravats, terre, pierres, ferrailles, bois divers, plastiques, etc...) et passible d'une amende administrative. Cette aire sera ainsi autogérée par les habitants, c'est-à-dire par nous tous.

Mais si les incivilités se reproduisent, il est à craindre que le conseil ne décide de la fermeture définitive de ce dépôt à toutes et tous.

Nous faisons le pari de votre civisme et avons confiance en vous.

RETOUR SUR LA FÊTE DU PAIN 2026

Forte participation, avec plus de 80 habitants et satisfaction générale, notamment grâce à la présence des musiciens et à l'ouverture au-delà des habitants de St-Germier. Compte tenu de la réussite de cette opération, il est décidé de relancer une nouvelle chauffe du four le 26 septembre.



INCIVILITÉS...

Il est désespérant de constater de nouveaux comportements indignes. Il s'agit cette fois de la barrière d'accès à l'étang qui a été fracturée pour entrer dans le site avec un véhicule. Face à la répétition de ces comportements, la Municipalité a décidé de renforcer sa vigilance et travaille en lien avec les forces de l'ordre afin d'assurer le respect des règles en vigueur. Des contrôles seront effectués et les infractions constatées pourront donner lieu à des verbalisations, dépôt de plaintes et, le cas échéant, à des poursuites judiciaires. Ces incivilités nous touchent tous, en dégradant le bien commun, en pesant sur les finances de la commune, en bafouant les règles de sécurité et la sérénité du lieu.

FÊTE DE L'ÉTANG

La commune de St-Germier, accompagnée par trois associations locales (Les Amis de St-Germier, l'ACCA et le Comité des fêtes), organise la 9e édition de la Fête de l'Etang le samedi 29 août prochain. Tout au long de la journée, diverses animations, activités et restauration vous sont proposées. Toutes les infos sont à retrouver sur l'affichette jointe au bulletin !



L'occasion ici de rappeler également que l'interdiction d'usage de toute source de combustion (barbecue, plancha, cigarettes) est toujours de rigueur et ce jusqu'à nouvel ordre au parc de l'étang.

TRAVAUX : NOUVEL ACCUEIL DE LA MAIRIE

La nouvelle pièce assurant la fonction d'accueil de la mairie est prête. Reste à terminer l'aménagement et le poste de travail de Christine, notre secrétaire. Cette nouvelle organisation donnera une meilleure lisibilité de notre maison commune.

CARNET ROSE 2026

Rose BEULET née le 30 Mai
Iris BACAR née le 11 Juillet

FOURNAÏE, JACASSE & FRICOT

Rendez-vous le samedi 26 septembre prochain, pour la deuxième chauffe de l'année ! Au programme : ramène ton fricot !

On se retrouve autour du four à pain, en toute autonomie. Apportez vos mets à faire cuire au four, tartes, quiches, pizzas, vos bases de pâte, vos ingrédients crus et vos couverts. La buvette de la halle sera ouverte.

L'occasion de célébrer le début de l'automne ensemble tout en profitant du four, de la halle et du jardin de bourg récemment aménagé.

BUDGET 2026

Le conseil municipal a voté le budget 2026 de la commune. Mais il ne faut pas confondre entre le budget de l'État et le budget d'une collectivité locale.

Lorsque les députés votent le budget de l'État, ils votent une dépense et chargent le gouvernement de son exécution (recrutement de personnel, acquisition du matériel militaire par exemple). Dans un budget municipal, ce qui est voté, ce sont des plafonds prévisionnels de dépenses, à charge ensuite pour le conseil municipal de délibérer au cas par cas pour toute dépense importante.

Le plus important est de retenir quelques chiffres :

Les dépenses courantes de la commune (personnel, entretien, contrats et dépenses obligatoire) sont de l'ordre de 175 000€

- Les recettes habituelles de la commune sont de l'ordre de 250 000 € par an (impôts, dotations d'État, loyers de la salle des fêtes, éolien)
- la commune dispose donc d'un montant annuel de l'ordre de 75 000 € pour investir ou améliorer les services rendus par la commune
- L'année 2025 s'est achevée avec un excédent financier de l'ordre de 75 000 €
- Les investissements lancés en 2026 :
 - la réfection de la toiture de la salle des fêtes
 - L'extension de la mairie
 - Le jardin du cœur de village
- Toutes ces opérations avaient été décidées en 2025 par le précédent conseil municipal).

En 2026, la seule opération qui été effectivement votée est la réfection d'une partie de la voirie communale du hameau du Breuil.

Enfin, l'endettement de la commune est très mesuré, avec un emprunt résiduel d'environ 100 000€ souscrit au taux de 0,92%.